

LES BIENFAITS DU BROYAGE ET DU PAILLAGE

Le broyage permet de réduire la masse des déchets végétaux au jardin et de les valoriser. A la fois intéressante sur le plan écologique et économique, cette technique mérite que l'on s'y attarde.

QU'EST-CE QUE LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX ?

Le broyage des végétaux consiste comme son nom l'indique, à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage, en utilisant une machine spécifique : le broyeur. Celui-ci permet de hacher menu les feuilles coriaces, brindilles, petites branches et autres résidus de taille. Le broyage réduira ainsi le volume des déchets de moitié. Ces derniers pourront être réutilisés au jardin sous forme de paillage ou de compost.

Il existe deux types de broyeurs : le broyeur électrique qui servira pour de petits travaux et sera efficace sur les branches de taille inférieures à 2,5cm et sur les feuilles et le broyeur thermique, plus performant capable de broyer des branches d'un diamètre allant jusqu'à 5 cm.

Selon les besoins il peut être préférable de louer le matériel ou de faire appel à une entreprise en cas de volume important.

COMMENT BROYER LES VÉGÉTAUX ?

Si vous souhaitez réaliser le broyage vous-même, munissez-vous de vêtements de protection, de gants et de lunettes spéciales pour réaliser les opérations de broyage. Dans le cas de l'utilisation d'un broyeur thermique couvrez vos oreilles avec un casque anti-bruit.

Avant de broyer vos végétaux vérifiez que ceux-ci ne soient pas trop secs. Faites toujours attention à ne pas introduire par accident des gravillons ou des petites pierres qui pourraient endommager le broyeur.

Si vous destinez les résidus de broyage au compost ou au paillage, les végétaux broyés devront alors être sains et ne présenter aucune maladie, au risque de contaminer le compost ou les plantes en contact avec le paillage.

INTÉRÊT DU BROYAGE DES VÉGÉTAUX ET DU PAILLIS

Broyer ses déchets de jardinage et même de cuisine permet de réduire leur volume, mais pas seulement.

Ces déchets vont aussi être revalorisés. Une fois bien réduits, ils pourront être ajoutés au compost, sous forme de structurant. Ainsi réduites, brindilles, branches, feuilles mortes mais aussi feuilles épaisses (magnolias, houx, chêne) se mêleront parfaitement au tas de compost. Nul besoin de les brûler ou de les évacuer vers une déchèterie, elles seront directement réutilisées sur place pour la création de compost ou de paillis.

Riches en éléments fertilisants les copeaux issus du broyage vont pouvoir être étalés sous forme de paillage au jardin.

Celui-ci restituera au fil du temps, les éléments nutritifs contenus dans les déchets aux pieds des plantes ornementales et potagères qui seront ainsi fertilisées. Ce paillis peut aussi être utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi pour réduire l'évaporation de l'eau lors des chaudes journées estivales. Il constitue en outre, un bon moyen d'éviter les opérations de désherbage s'il est étalé en couche assez épaisse (5 à 7 cm).

Utilisez uniquement les rameaux jeunes, encore verts, de moins de 3,5 cm de diamètre. Ils contiennent beaucoup de sucres et de la lignine jeune, plus facile à décomposer par les micro-organismes du sol que celle des grosses branches (compostées plusieurs années avant utilisation).

LES OPERATIONS DE BROYAGE ORGANISEES PAR LA METROPOLE

La Métropole organise au printemps et à l'automne des opérations gratuites de broyage de déchets verts sur votre commune.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des dates et lieux de cette opération dans la rubrique évènements de votre application déchets métropolitaine, DAMP.

